

CONSEIL GENERAL DE SEINE-ET-MARNE

Séance du 18 Décembre 2009

Commission n° 3 - Transports, Déplacements et Voirie

Commission n° 7 - Finances

DIRECTION DES TRANSPORTS

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL GENERAL N° 3/08

OBJET : Plan de mobilisation pour les transports en Ile-de-France. Approbation du protocole amendé avec la Région, les Départements franciliens et le STIF.

- Cantons : tous

<p>RÉSUMÉ : Ce rapport présente à l'Assemblée départementale le projet de protocole d'intention amendé relatif à la mise en œuvre et au financement du Plan de mobilisation pour les transports en Ile-de-France.</p>

Lors de la séance du 26 juin 2009, l'Assemblée départementale a approuvé le projet de protocole d'intention relatif à la mise en œuvre et au financement du Plan de mobilisation pour les transports en Ile-de-France.

Issu d'une étroite concertation entre la Région, la Ville de Paris, les Départements franciliens et proposé à l'Etat, ce Plan a pour objectif de répondre aux besoins d'investissements urgents constatés sur les différents réseaux, mais aussi d'accélérer les projets de transports en cours d'étude.

Je vous rappelle que ce programme, sans précédent dans les transports publics franciliens, est estimé à 18,95 MM €, auxquels s'ajoutent environ 5,5 MM € pour le renouvellement et la rénovation du matériel roulant et 2 MM € pour les TCSP. L'horizon de réalisation des projets est 2020, voire 2025 si l'Etat ne devait pas être en mesure de financer tout ou partie de ces derniers.

La contribution du Département pour la période 2007-2020 est évaluée à 138,25 M €, ce qui correspond à un effort supplémentaire compris entre 10 et 15 M € chaque année.

Depuis cette date, l'ensemble des Départements franciliens a approuvé ce protocole, seul le Département des Yvelines ne s'est pas prononcé.

Toutefois, le Département des Hauts-de-Seine a demandé quelques modifications du protocole que notre Assemblée avait voté. Ces modifications impactent le préambule, le premier article et l'annexe 4. Celles relatives au préambule et au premier article sont minimales et relèvent plus de la forme que du fond.

En revanche, la participation du Département des Hauts-de-Seine est ramenée (cf. annexe 4) de 420 M € à 320 M €. Celui-ci ne souhaite finalement s'investir, à l'image de la Seine-Saint-Denis, qu'à hauteur de 60 M € sur la désaturation de la ligne 13 (140 M € initialement prévu) et ne pas contribuer pour un montant de 20 M € aux schémas directeurs des RER.

Le montant global du Plan de mobilisation n'est toutefois pas modifié puisque la Région a décidé d'augmenter de 100 M € sa participation.

Je vous remercie de bien vouloir vous prononcer sur ce nouveau protocole d'intention et m'autoriser à signer, au nom du Département, ce nouveau protocole joint en annexe à la présente délibération.

Le Président du Conseil général,

Vincent ÉBLÉ

Dossier n° 3/08 des rapports soumis à la commission
n° 3 - Transports, Déplacements et Voirie

Rapporteurs : M. AUBERT
Commission n° 3 - Transports, Déplacements et Voirie

M. EUDE
Commission n° 7 - Finances

Séance du 18 Décembre 2009

OBJET : Plan de mobilisation pour les transports en Ile-de-France. Approbation du protocole amendé avec la Région, les Départements franciliens et le STIF.

LE CONSEIL GÉNÉRAL DE SEINE-ET-MARNE,

Vu la convention initiale pour le protocole d'intention relatif à la mise en œuvre et au financement du Plan de mobilisation pour les transports en Ile-de-France du 26 juin 2009,

Vu le rapport du Président du Conseil général,

Vu l'avis de la Commission n° 3 - Transports, Déplacements et Voirie,

Vu l'avis de la Commission n° 7 - Finances,

DECIDE

Article 1 : d'approuver le projet de protocole d'intention amendé relatif à la mise en œuvre et au financement du Plan de mobilisation pour les transports en Ile-de-France.

Article 2 : d'autoriser le président du Conseil général à le signer au nom du Département.

LE PRESIDENT,

V. ÉBLÉ

Annexe n° 1

PROTOCOLE D'INTENTION

Relatif à la mise en œuvre et au financement du Plan de mobilisation
pour les transports en Ile-de-France

Entre :

La Région Ile-de-France, représentée par le Président du Conseil régional,

La Ville de Paris, représentée par son Maire,

Le Département de Seine-et-Marne, représenté par le Président du Conseil général,

Le Département des Yvelines, représenté par le Président du Conseil général,

Le Département de l'Essonne, représenté par le Président du Conseil général,

Le Département des Hauts-de-Seine, représenté par le Président du Conseil général,

Le Département de Seine-Saint-Denis, représenté par le Président du Conseil général,

Le Département du Val-de-Marne, représenté par le Président du Conseil général,

Le Département du Val d'Oise, représenté par le Président du Conseil général,

Le Syndicat des Transports d'Ile-de-France, représenté par sa Directrice générale,

PREAMBULE

La Région Ile-de-France a proposé en juin 2008 au Gouvernement, à la Ville de Paris, aux Départements franciliens et aux opérateurs de transports de s'associer dans un Plan de mobilisation pour les transports, destiné à la fois à répondre aux besoins d'investissement urgents constatés sur les différents réseaux, à accélérer les projets en cours d'études ou de réalisation et à préparer l'avenir.

Les financements à réunir pour la mise en œuvre de ce Plan sont estimés à 18,950 MM €, auxquels devront s'ajouter de l'ordre de 5,5 MM € de renouvellement et de rénovation du matériel roulant ainsi

qu'environ 2 MM € d'investissements dans les transports en commun en site propre (tramway et bus) réalisés dans le cadre des contrats associant la Région et les Départements.

Le contenu de ce Plan a été élaboré entre les services de la Région, de la Ville de Paris, des départements, du STIF et de l'Etat et présenté au Gouvernement à la fin de l'année 2008. La Région a notamment proposé que les mesures concernant le financement de ces projets prévoient de mobiliser des ressources non budgétaires (versement transport, taxes sur l'immobilier, contributions des opérations d'aménagement,...) et que ces dispositions soient intégrées dans les projets de loi Grenelle I et II.

Réunis le 27 mars 2009, la Région, la Ville de Paris, les Départements et le STIF, signataires du présent protocole d'intention, compte tenu de l'urgence qui s'attache maintenant au lancement des premiers projets inclus dans ce Plan, ont décidé, après concertation entre les institutions concernées, d'en engager sans plus attendre la mise en œuvre.

Le présent protocole d'intention fixe le cadre de réalisation de ce Plan, fournit la liste des projets concernés, définit les principes de financement en tenant compte d'une participation attendue de l'Etat, et met en place des modalités de gouvernance de ce Plan.

Les partenaires du Plan de Mobilisation se donnent pour objectif d'achever la réalisation de l'ensemble des projets à l'horizon 2020.

Sans préjuger d'éventuelles évolutions législatives, le STIF a vocation à jouer pleinement son rôle de coordination, de pilotage des études et procédures, et de réalisation des projets inclus dans le Plan de mobilisation.

Il est convenu ce qui suit :

CONTENU DU PLAN DE MOBILISATION POUR LES TRANSPORTS

Article 1

Un Plan de mobilisation pour les transports en Ile-de-France est lancé par la Région, la Ville de Paris, les Départements et le STIF, signataires du présent protocole. Il est destiné à répondre aux urgences en matière de modernisation du réseau, à accélérer significativement la mise en service des projets en cours et à engager la réalisation des deux grands projets Eole à l'Ouest et la rocade en métro automatique Arc Express, dont les études sont inscrites au Contrat de projets Etat-Région 2007/2013.

La mise en œuvre de ce Plan de mobilisation doit permettre :

- de répondre aux principales urgences qui concernent le réseau de transport francilien : renouvellement du matériel roulant du RER A, modernisation des RER C et D, désaturation de la ligne 13 du métro, large accessibilité du réseau pour les personnes à mobilité réduite.

- d'accélérer les projets en cours de réalisation ou d'études dans le cadre du contrat de projets signé avec l'Etat en 2007, de façon à ce que l'ensemble de ces opérations puisse être mise en service avant 2020 et qu'une nouvelle série de projets puisse être engagée à cet horizon.
- d'engager la réalisation de deux grands projets : le prolongement du RER E Eole à l'ouest et la rocade en métro automatique Arc Express, pour laquelle le Plan de mobilisation prévoit la réalisation intégrale de l'arc sud (94/92) et une première tranche de l'arc Nord-Ouest (92/93).

La Région, la Ville de Paris et les Départements conviennent par ailleurs de poursuivre sur la période considérée leurs efforts en faveur des projets de transport en site propre (tramways et bus), afin de favoriser la desserte la plus large possible des territoires franciliens.

Les opérations identifiées par les partenaires comme entrant dans le champ de ce Plan sont recensées en annexe 1. Les projets susceptibles d'être inclus dans le contrat de projets 2014-2020 sont mentionnés à ce stade à titre indicatif.

Article 2

Parallèlement à la mise en œuvre du Plan, la Région, la Ville de Paris et les Départements conviennent de poursuivre sur la période considérée un effort spécifique en faveur des Transports en commun en site propre (tramways et bus).

Les projets identifiés sur la période 2007-2013, et qui font l'objet de contrats ou de conventions entre la Région et les Départements, ainsi que les opérations susceptibles d'être réalisées d'ici 2020 sont recensés en annexe 2.

Parmi ces projets, certains TCSP à caractère prioritaire sont identifiés. Il s'agit des projets suivants :

- TCSP St Quentin en Yvelines – Saclay – Massy –Orly (91)
- TCSP ligne 402 phase 1 (91)
- TCSP T1 au-delà d'Asnières Gennevilliers (différentes phases) (92)
- TCSP Croix de Berny – Clamart (92)
- TCSP sur RN2 (93)
- TCSP sur RN3 (93)
- TCSP RD 5 (ex RN 305) (94)
- TCSP Sénart – Melun (77)
- TCSP Sénart – Evry (77 / 91)
- TCSP Barreau de Gonesse (95)

PRINCIPES DE FINANCEMENT DU PLAN DE MOBILISATION POUR LES TRANSPORTS

Article 3

Les besoins de financement résultant du Plan de mobilisation sont estimés à 18,950 MM€ aux conditions économiques de 2008, dont :

- 3,3 MM € au titre du matériel roulant (renouvellement du matériel roulant du RER A, nouveaux matériels générés par les projets du Plan de mobilisation) ;
- 2 MM € au titre de l'accessibilité des réseaux pour les personnes à mobilité réduite, dans le cadre des priorités définies par le STIF au travers du Schéma Directeur d'Accessibilité (SDA) ;
- 2MM € pour la modernisation des RER C et D et la désaturation de la ligne 13 ;
- 6,4 MM € pour l'accélération des projets actuellement en études et en réalisation et pour le lancement à l'horizon 2020 d'une nouvelle série de projets ;
- 5,250 MM € pour l'engagement d'Eole à l'Ouest et d'Arc Express.

S'ajoute à cet effort en faveur des grands projets un volet d'actions spécifique en faveur des transports en commun en site propre (Tramways et bus) évalué sur la période à environ 2 MM €.

Les grandes masses financières du Plan de mobilisation sont identifiées en annexe 3.

Article 4

Les dépenses liées au matériel roulant et à l'accessibilité seront prises en charge en complément du Plan de Mobilisation par un financement associant le STIF, les maîtres d'ouvrage et les collectivités locales intéressées.

Compte tenu néanmoins de l'effort très important que le STIF aura à engager sur la période en matière de rénovation des matériels, d'offre et de qualité de service, les signataires conviennent d'intervenir auprès de l'Etat pour obtenir des ajustements périodiques des ressources du versement transport, et en particulier une première hausse des taux de 0,1 point applicable à l'ensemble des zones d'ici la fin de l'année 2009. Cette première mesure aurait vocation à être incluse dans les dispositions du projet de Loi Grenelle II.

Article 5

Les dépenses liées aux projets à accélérer ont vocation à être incluses dans les contrats de projets signés avec l'Etat. A ce stade, il est proposé de reconduire sur la période 2014-2020 un nouveau Contrat de projets bâti sur les mêmes clefs de financement globales que dans l'actuel Contrat de projets 2007-2013, soit 15 % en moyenne pour les Départements, le solde étant réparti entre l'Etat (30 %) et la Région (70 %).

Les clefs résultantes sont donc les suivantes : 25,5 % Etat, 59,5 % Région et 15 % Départements.

Le prolongement du Tramway T3 jusqu'à la Porte d'Asnières figure dans les opérations à inscrire au prochain Contrat de projets ; il devra faire l'objet d'un plan de financement particulier.

Article 6

Pour les opérations identifiées au titre des urgences ou des grands projets, une esquisse de plan de financement est présentée en annexe 4. Elle est donnée à titre indicatif, les engagements effectifs des partenaires ayant vocation à figurer dans les conventions de financement concernant chacun de ces projets, soumises à l'approbation de leurs assemblées délibérantes.

Article 7

Pour les opérations de TCSP (tramways ou bus) identifiées en annexe 2, leur financement fera l'objet d'une contractualisation entre la Région et les Départements sur la base des contrats particuliers conclus pour la période 2007-2013.

MISE EN ŒUVRE ET SUIVI DU PLAN DE MOBILISATION POUR LES TRANSPORTS

Article 8

Un Comité de pilotage, associant les représentants des signataires, est mis en place pour piloter la mise en œuvre et assurer le suivi du Plan de mobilisation pour les transports. Il se réunira au moins deux fois par an pour établir une programmation et dresser un bilan d'exécution.

Le Comité de pilotage pourra s'adjoindre, en tant que de besoin, la présence des opérateurs.

Article 9

Dans le souci de mettre en œuvre immédiatement le Plan de mobilisation pour les transports, le STIF s'engagera à lancer d'ici fin 2009 les procédures de concertation et le cas échéant, la saisine de la CNDP sur les projets suivants :

- Tramway T1 à Val de Fontenay (Pour mémoire, concertation déjà réalisée)
- Tangentielle Ouest ;
- Tram train Massy Evry ;
- Débranchement du T4 vers Clichy-Montfermeil ;
- Barreau de Gonesse (préfiguration en BHNS) ;
- Prolongement de la ligne 11 ;
- Désaturation de la ligne 13 par prolongement de la ligne 14 (avant l'été 2009) ;
- Arc Express ;
- Prolongement d'Eole à l'Ouest.

Article 10

Dans l'hypothèse où l'Etat ne serait pas en mesure de financer tout ou partie des projets contenus dans le Plan, le comité de Pilotage se réunira pour fixer une nouvelle programmation financière des opérations selon les principes suivants :

- tous les projets seront réalisés à l'horizon 2025,
- la participation des collectivités sera recalculée au prorata des participations esquissées en annexe 4, déduction faite de la part de l'Etat.

Fait à Paris, le...

**Le Président du Conseil régional
d'Ile-de-France**

Jean-Paul HUCHON

Le Maire de Paris

Bertrand DELANÔÉ

**Le Président du Conseil général
de Seine Saint Denis**

Claude BARTOLONE

**Le Président du Conseil général
de Seine-et-Marne**

Vincent ÉBLÉ

**Le Président du Conseil général
de l'Essonne**

Michel BERSON

**Le Président du Conseil général
des Yvelines**

Alain SCHMITZ

**Le Président du Conseil général
du Val-de-Marne**

Christian FAVIER

**Le Président du Conseil général
des Hauts-de-Seine**

Patrick DEVEDJIAN

**Le Président du Conseil général
du Val d'Oise**

Didier ARNAL

**La Directrice générale
du Syndicat des Transports
d'Ile-de-France**

Sophie MOUGARD

Annexe 1

PLAN DE MOBILISATION POUR LES TRANSPORTS EN ÎLE DE FRANCE OPÉRATIONS DU PLAN DE MOBILISATION		
URGENCES	Matériel roulant RER A RER C RER D Désaturation de la ligne 13	3.3 milliards d'euros
	Accessibilité	2 milliards d'euros
	Matériel roulant (Matériel induit par le Plan de Mobilisation)	2 milliards d'euros

		<i>Sur la période 2007-2013</i>	
OPÉRATIONS À ACCÉLERER		Opérations du Contrat de Projets <ul style="list-style-type: none"> - RER B+ branche nord - Pôle de Versailles Chantiers - TCSP Pompadour Sucy-Bonneuil - Pôle de Choisy le Roi - Tramway T2 à Bezons - TVAM 1^{ère} Phase (T7) - Tramway RN1/RN16 (T5) - TCSP RD 5 Nord (ex RN305) - Tram Croix du Sud Châtillon Viroflay (T6) - T1 Asnières Gennevilliers - Prolongement Ligne 8 à Créteil - Pôle de Noisy le Grand - Liaison Sénart Evry (1^{ère} phase) - Tramway St Denis Epinay Villetaneuse (T8) - Eole Evangile - Pôle Pompadour - prolongement métro ligne 4 à Bagneux - Pôle de Nanterre Université - prolongement métro ligne 12 à Aubervilliers - Etudes 	3,4 milliards d'euros
		Opérations du Plan Espoirs Banlieues <ul style="list-style-type: none"> - Tangentielle Nord (première phase entre Epinay et Le Bourget) - Tram-train Massy-Evry - Débranchement du T4 vers Clichy – Montfermeil - Barreau de Gonesse (préfiguration en BHNS, études et acquisitions foncières du barreau ferroviaire) 	
		Autres opérations <ul style="list-style-type: none"> - Tangentielle Ouest - RER B branche sud (Robinson / Saint Rémy les Chevreuses) 	
		<i>Sur la période 2014-2020</i>	
PROJETSGRANDS		Opérations en réalisation <ul style="list-style-type: none"> - Tangentielle Nord (suite) - Tram-train Massy-Evry (suite) - Prolongement de la ligne 11 - T1 à Val de Fontenay - T7 (2^{ème} phase à Juvisy) - Tangentielle Ouest (suite) - T3 à la porte d'Asnières - Barreau de Gonesse (ferroviaire) - Tram'Y (T8) vers Evangile - Liaison Sénart Evry (2^{ème} phase) - Tramway sur RD5 (exRN305) - TCSP Saint Quentin en Yvelines-Saclay-Massy-Orly 	Etudes et premiers travaux <ul style="list-style-type: none"> - Prolongements Métro L1, L4, L7, L10, L14,... - Bouclage rocade tram en première couronne - Bouclage Rociade ferrée de moyenne couronne (TGO, TGN,..) - RER E à Val Breon - Tram Train Marne-la-Vallée – Esbly – Meaux, - Prolongement métro jusqu'à Stains en liaison avec la tangentielle Nord
			3 milliards d'euros
		Arc Express EOLE à l'ouest	5.250 milliards d'euros

Annexe 2

PLAN DE MOBILISATION DES TRANSPORTS EN ÎLE DE FRANCE
OPÉRATIONS CONTRAT PARTICULIER RÉGION DÉPARTEMENT

OPERATIONS INSCRITES DANS LES CPRD 2007/2013

CG 75* :

Prolongement de TRAM'Y (T8) à Evangile (études)
 Prolongement de T3 à Pte D'Asnières (études)
 Pôle Châtelet les halles (études et 1^{er} travaux)
 Bi-pôle gare du Nord Gare de l'Est (réalisation)
 Gare Evangile (1^{er} travaux)

CG 77 :

TCSP Sénart – Melun (réalisation)
 Amélioration de service Meaux la Ferté Milon
 (réalisation)
 Diverses études de TCSP

CG 78 :

TGO (études et 1^{er} travaux)

CG 91 :

TCSP Polytechnique St Quentin en Yvelines (études et
 1^{ers} travaux)
 TCSP Orly – Val d'Yerres – Val de Seine (études)
 TCSP RN20 Massy – Arpajon (études)
 Liaison Juvisy sur Orge Evry (études)
 Tramway Athis Mons Juvisy (T7) (études et 1^{er} travaux)
 Pôle de Juvisy (réalisation)
 TCSP Francilienne (études)
 TCSP Ligne 402 Corbeil – Grigny Phase 1 (réalisation)
 TCSP Massy – Orly (études)
 TCSP A10 Les Ulis – Massy (études)

CG 92* :

Tramway Croix de Berny – Clamart (réalisation)
 Prolongement T1 Asnières – Les 4 routes (réalisation)
 Prolongement T1 à Colombes (études)
 T1 à Nanterre et Rueil (réalisation en préfiguration)

CG 93 :

TCSP RN 3 (études et 1^{er} travaux)
 TCSP RN 2 (études et 1^{er} travaux)
 Pôle de Noisy le Sec et Prolongement du T4 (études)
 Pôle St Denis (études)
 Pôle de pantin (études)
 Pôle de La Folie à Bobigny (études)
 TCSP Prolongement de TRAM'Y (T8) à Evangile
 (études)

CG 94* :

TCSP RD 5 (ex RN305) (achèvement Tx mode actuel,
 études évolution du mode)

* contrats en cours d'élaboration

Annexe 3

Plan de Mobilisation pour les Transports en Ile de France

Synthèse Financière

OPERATIONS	Coûten M€ (ce 2008)	2007 -2013	2014 -2020
Urgences <i>(schém as directeurs RER, ligne 13, matériel roulant RER A)</i>	3 300	2 800	500
Projets à accélérer <i>Opérations du contrat de Projets dont Opérations du Plan espoirs banlieue Autres opérations</i>	6 400	3 400 <i>CPJ 2007-2013 (hors RER) Plan banlieue</i>	3 000 <i>CPJ 2014-2020 (hors RER)</i>
Grands Projets <i>(Arc Express, EOLE à l'ouest)</i>	5 250	5 250	
Accessibilité	2 000	2 000	
Matériel roulant <i>Matériel généré par les projets</i>	2 000	2 000	
TOTAL PLAN DE MOBILISATION	18 950	18 950	
CPRD (CSP et autres opérations)	2 000	1 000 <i>CPRD en cours de finalisation</i>	1 000 <i>Prochain CPRD</i>
Renouvellement et rénovation du Matériel roulant	5 500	5 500	

3/08 22

Annexe 4
Plan de Mobilisation pour les Transports en Ile de France
Esquisse de Plan de Financement

	OPERATIONS	Montant de l'opération (M €)	Région	Départements	Dont								Etat (dont RFF)
					75	77	78	91	92	93	94	95	
URGENCES	Désaturation de la ligne 13	1 000	380	320	200	0	0	0	60	60	0	0	300
	Schémas Directeurs RER	1 000	430	120	20	20	20	20	0	0	20	20	450
	Accessibilité	2 000	pm	pm	pm	pm	pm	pm	pm	pm	pm	pm	pm
	Matériel roulant	3 300	pm	pm	pm	pm	pm	pm	pm	pm	pm	pm	pm
PROJETS	Arc Express	3 500	540	360	150	0	0	0	100	10	100	0	200
	EOIE à l'ouest	1 750 <small>(dont aménagements Paris-Mantes 250M €)</small>	250	300	100	0	40	0	160	0	0	0	200
	TOTAL	12 550	1 600	1 100	470	20	60	20	320	70	120	20	1 150
PARCOURS	Contrat de projets 2007-2013 et plan banlieue	3 400	1 950	450									1 000
	Contrat de projets 2014 -2020	3 000	1 550	450									1 000
	TOTAL	18 950	5 100	2 000									3 150
CPRD	CPRD 2007-2013	1 000	500	500									
	CPRD 2014 -2020	1 000	500	500									

Ressources nouvelles régionales et nationales

STF, MOA et collectivités intéressées

